Mise en rÃ©serve de trois Ã®les de la riviÃ¨re des Mille-ÃŽles

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2012

Le ministre du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, accompagnÃ© de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, prÃ©sidente du Conseil du trÃ©sor et ministre responsable de la rÃ©gion de Laval, Mme Michelle Courchesne, conjointement avec le dÃ©putÃ© de Laval-des-Rapides et ministre dÃ©lÃ©guÃ© aux Finances, M. Alain Paquet, la dÃ©putÃ©e des Mille-ÃŽles, Francine Charbonneau, le dÃ©putÃ© de Chomedey, Guy Ouellet, ainsi qu'avec le dÃ©putÃ© de Vimont, Vincent Auclair, a annoncÃ© aujourd'hui la mise en rÃ©serve Ã des fins publiques de trois Ã®les de la riviÃ¨re des Mille ÃŽles : les Ã®les Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Cette mise en rÃ©serve constitue une Ã©tape prÃ©alable Ã la crÃ©ation Ã©ventuelle d'aires protÃ©gÃ©es.

"La mise en rÃ©serve de ces trois Ã®les s'inscrit dans notre volontÃ© de prÃ©server la richesse de notre biodiversitÃ© dans le sud du QuÃ©bec. Ces trois Ã®les abriteraient plus de 245 espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales, dont 14 seraient considÃ©rÃ©es comme menacÃ©es. C'est lÃ que vivraient Ã©galement 40 % des reptiles du QuÃ©bec, notamment la tortue gÃ©ographique, une espÃ¨ce considÃ©rÃ©e comme vulnÃ©rable chez nous. Ces Ã®les possÃ¨dent des peuplements forestiers rares dans le paysage urbain de la rÃ©gion, et nous souhaitons les ajouter Ã notre rÃ©seau d'aires protÃ©gÃ©es au bÃ©nÃ©fice des gÃ©nÃ©rations actuelles et futures", a dÃ©clarÃ© le ministre Arcand.

Les trois Ã®les visÃ©es abritent Ã©galement de nombreux marais et marÃ©cages. Elles offrent, en outre, un abri Ã quelques centaines d'espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales, Ã beaucoup d'espÃ¨ces d'oiseaux et Ã une importante colonie de reptiles. Plusieurs espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales considÃ©rÃ©es comme en pÃ©ril au QuÃ©bec ou au Canada sont prÃ©sentes sur les trois grandes Ã®les, comme le noyer cendrÃ© et l'Ã©rable noir. L'Ã®le aux Vaches possÃ¨de l'une des plus grandes Ã©rabliÃ¨res Ã Ã©rable noir du QuÃ©bec, couvrant 14,5 hectares. Les trois grandes Ã®les couvrent une superficie de 197 hectares en milieu urbain.

"Je sais que les gens d'ici Ã©prouvent un attachement profond pour cette riviÃ¨re et pour les mille Ã®les qui lui valent son nom. Ce chapelet d'Ã®les est particulier au QuÃ©bec. Il est situÃ© dans l'une des zones les plus riches et les plus diversifiÃ©es sur le plan environnemental. Je pense qu'il faut en prendre soin, et c'est ce que le gouvernement fait aujourd'hui avec cette mise en rÃ©serve", a conclu la ministre Courchesne.

Environnement QuÃ©bec - 27-02-2012